
Konkurse Faillites Fallimenti

No 210 Freitag, 28.10.2005 123. Jahrgang

1. *Débitrice:* **JC Bureautique SA**, Route des Arsenaux 9,
1700 Fribourg
2. *Déclaration de faillite:* 17.05.2004
3. *Suspension de faillite:* 03.10.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.11.2005
5. *Avance de frais:* CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Achat, distribution et vente d'équipements bureautiques et d'autres produits analogues.
(Secteur 2) 026/305.39.99

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Fribourg

(00135213)